

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA
SECURITE SOCIALE ET DE LA
JUSTICE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA CATEGORIE DES CADRES
CIVIL DE L'ETAT

87/584 DU 20/10/87,
DECRET N° MTS80 DGFP.DGPCE.08/LB

Portant intégration et nomination de Monsieur GANGA (Médard) dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Techniques (Cadastre).

DU PREMIER MINISTRE,

(/u ISAS :

(/u la Constitution du 3 juillet 1979 ;

(/u la loi n° 010/84 du 7.12.1984 portant ratification de l'Ordonnance n° 010/84 portant modification de certaines dispositions de la Constitution du 3 juillet 1979 ;

(/u la loi n° 15/62 du 3.2.1962, portant statut général des fonctionnaires ;

(/u l'arrêté n° 2007/PP du 21.6.1958, fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 60490 du 3.3.1960, fixant le statut commun des cadres de la catégorie AI des services Techniques ;

(/u le décret n° 624130/PP du 3.3.1962, fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 624195/PP du 5.7.1962, fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;

(/u le décret n° 624197/PP du 5.7.1962, fixant les catégories et hiérarchisation des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 624198/PP du 5.7.1962, relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;

(/u le décret n° 624199/PP du 26.6.1963, fixant les conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 et 8 ;

(/u le décret n° 67450/PP-DR du 24.7.1967 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;

(/u le décret n° 67470/ du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 624196/PP du 5.7.1962, fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 644366 du 8.8.84, portant nomination du Premier Ministre ;

(/u le décret n° 874481 du 20.08.87, portant nomination des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 874482 du 20.08.87, portant organisation des intérim des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 874260 du 3.5.85 déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives des Agents de l'Etat ;

(/u le Protocole d'accord du 29.11.80 signé entre la Roumanie et la République Populaire du Congo ;

(/u le dossier de candidature constitué par l'intéressé.

DECREE : *J*

.../...

AS

ARTICLE 1er : En application des dispositions combinées du décret n° 60/90 du 3.3.1960 et du protocole d'accord du 25.11.1960 susvisés, Monsieur GANGA (Médard), né le 13 juillet 1960 à Brazzaville, titulaire du Diplôme d'Ingénieur, Spécialité : Géodesie, obtenu à l'Institut de construction de Lucarost (Roumanie) est intégré dans les cadres de la catégorie A hiérarchique I des services Techniques (Calestro) et nommé au grade d'Ingénieur Géomètre Principal Stagiaire, Indice 710.

ARTICLE 2 : L'intéressé est rattaché à la direction du Ministère des Travaux Publics, de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat.

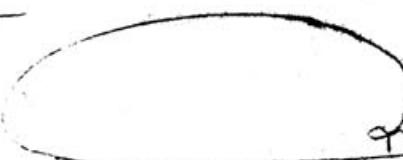
ARTICLE 3 : Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise du service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera. /-

BRAZZAVILLE, le 20 OCTOBRE 1987

Par le Premier Ministre,

Le Garde des Sceaux,
Ministre du Travail, de la
Sécurité Sociale et de la Justice,

Mambere



- Commandant Dieudonné KIMBEMBE. -

Atte Edouard POUNGUI. -

AMPLIATIONS :

JORPC.....	1
DGFP/DGPCB....	3
DGFP/BST.....	1
D.G.B.....	3
D.C.F.....	1
MTPCUM.....	2
INTERESSE....	1
DOSSIER.....	3
SGG/BC.....	2. /-